



**UFR PSYCHOLOGIE,
SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

TSA 60401

63001 CLERMONT-FD Cedex 1

Tél. 04 73 40 64 59 ou 64 63 ou 61 42 ou 64 18

REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

L1 / L2 / L3

ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD)

2025-2026

Pour l'année 2025-2026, la réinscription administrative des étudiants de licence Psychologie en Enseignement A Distance (EAD) s'effectue obligatoirement par Internet :

(Étudiants inscrits en 2024-2025 à l'UFR PSSSE et qui veulent se réinscrire pour l'année universitaire 2025-2026.)

Sont exclus de cette procédure :

- les étudiants qui s'inscrivent en licence en présentiel,
- les étudiants qui s'inscrivent en master et en doctorat,
- les étudiants qui s'inscrivent dans le cadre de la formation continue,

Les étudiants visés **ci-dessus** ne sont donc pas concernés par la procédure Internet ci-dessous, et sont informés via le site de l'UFR des modalités d'inscription les concernant.

Avant de procéder à votre réinscription, vous devez vous munir de :

- votre numéro étudiant (qui figure sur votre carte ou sur l'ENT)

<https://inscription.uca.fr/home>

OUVERTURE DU SERVEUR :

Du 30 juin au 25 juillet 2025 (12h00)

dates impératives – aucune dérogation

ATTENTION :

Lors de votre inscription, lorsque le serveur vous demande **si vous suivez vos études en télé-enseignement, vous devez impérativement cocher « OUI »**.

A la fin de la procédure, vous allez devoir cocher les droits d'Enseignement A Distance (EAD) dont vous avez besoin pour l'année universitaire.
Cette étape est obligatoire car elle conditionne votre accès aux cours en ligne.

Vous aurez le choix entre une inscription :

- à l'année :

Soit L1 EAD PSYCHO - 165 euros

Soit L2 EAD PSYCHO - 165 euros

Soit L3 EAD PSYCHO - 165 euros

- au semestre (pour les étudiants redoublants ou AJAC ayant déjà validé un semestre) :

SEMESTRE 1 EAD PSYCHO – 82.50 euros

SEMESTRE 2 EAD PSYCHO – 82.50 euros

SEMESTRE 3 EAD PSYCHO – 82.50 euros

SEMESTRE 4 EAD PSYCHO – 82.50 euros

SEMESTRE 5 EAD PSYCHO – 82.50 euros

SEMESTRE 6 EAD PSYCHO – 82.50 euros

Attention: le tarif à l'UE n'est pas possible pour la licence de psychologie

Soyez vigilant dans le choix de vos droits car ceux-ci ne sont pas remboursables.

Pour les étudiants AJAC :

- Vous devez être vigilants à vous inscrire aux DEUX étapes qui vous sont proposées (exemple : L2 puis L1 / ou L3 puis L2)

- Vous aurez, pour le choix de vos cours, l'opportunité de choisir l'année complète pour l'année supérieure, et un semestre pour l'année inférieure.

(exemple : AJAC L2/L3 : L3 = 165 euros + L2 Semestre 4 = 82.50 euros soit un total de 247.50 euros de droits EAD + 178 euros de droits d'inscription).

En résumé, vous procéderez, à l'issue de votre réinscription, à un paiement unique qui sera composé d'une part des droits universitaires (inscription en Licence) et d'autre part des droits spécifiques (accès en ligne aux cours EAD).

ETAPE 1

CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET CAMPUS

Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre Contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) sur le lien suivant :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La contribution s'élève à 105 euros pour l'année universitaire 2025-2026. (démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf étudiants stagiaires de la formation continue).

Vous obtiendrez ainsi une attestation CVEC . Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.

ETAPE 2

REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR INTERNET

A la fin de votre inscription, vous devez obligatoirement payer en ligne (paiement unique pour les droits de scolarité ET les droits EAD).

Ceci vous permettra de pouvoir opter pour un paiement en trois fois si vous le souhaitez.

<http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Vous aurez à préciser notamment les points suivants :

- * mise à jour de votre état civil et de l'adresse d'expédition des courriers (adresse permanente ou adresse pour l'année universitaire)
- * modifier s'il y a lieu la catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et/ou du chef de famille

PRECISION UTILE :

Etudiants AJAC : Lors de votre inscription en ligne, vous devez impérativement renseigner le profil « **Admis Conditionnel** » (AC). Si vous ne cochez pas le profil AC, cela engendrera automatiquement un surplus de 116 euros en plus des 175 euros de droits de scolarité.

ETAPE 3

DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

LE DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SE FERA SUR CE LIEN :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3/>

Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation :

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2025/2026, **portant impérativement les mentions « scolaire, extrascolaire »**
- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat,
- Situation au regard du service national (JDC, JAPD...),
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)
- si vous êtes en situation de handicap : 1 attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;

TRÈS IMPORTANT

Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera expédiée uniquement lorsque vous aurez déposé les pièces justificatives en FORMAT NUMERIQUE sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA.

**Les documents seront contrôlés par le service scolarité.
(au fil de l'eau entre juillet et fin septembre)**

**Vous devrez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces
(A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).**

Rappel : Si vous n'avez pas suivi la totalité de la procédure de réinscription avant le 25 juillet 2025 (12h00), aucune inscription administrative ne sera possible pour l'année universitaire 2025-2026.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Scolarité de l'UFR PSSSE

TSA 60401

63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Mèl : scola.pssse@uca.fr

04.73.40.64.59 ou 64.63 ou 64.18 ou 61.42